

## **Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil**, tenue le 7 août 2006, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

### **En présence des conseillers :**

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

### **01. Ouverture de la réunion**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

### **02. Adoption de l'ordre du jour**

#### **06-08-01 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Gaston Robin**

**Et unanimement résolu**

**Que** l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

**Adopté.**

### **03. Adoption du procès-verbal**

#### **06-08-02 Adoption du procès-verbal**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 juillet 2006, au Centre de la Volière, à vingt heures, soit accepté tel que présenté.

**Adopté.**

#### **a) Suivi au procès-verbal**

Suite à une question de madame Nancy Guichard, monsieur le maire mentionne que le piège à insectes est opérationnel depuis quelques jours. Monsieur Patrice Painchaud demande s'il y a eu une réponse de Télus suite à la résolution transmise; monsieur le maire répond qu'il n'a reçu aucune nouvelle.

### **04. Correspondance**

#### **06-08-03 Recommandation municipale à la demande de monsieur Simon Painchaud pour la Ferme Painchaud S.E.N.C.**

**Considérant** que monsieur Simon Painchaud pour la Ferme Painchaud S.E.N.C. demande à la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues de faire ses recommandations à la Commission de protection du territoire agricole

du Québec concernant une demande de lotissement pour une partie du lot 106, 111 (106-P, 111-P) ;

**Considérant que** cette demande a pour but d'acquérir toute la partie cultivable qui est contiguë à une partie du lot 97 (97-P) propriété de la Ferme Painchaud S.E.N.C., qui en est déjà locateur ;

**Considérant que** la superficie visée par la demande (lot 106-P, 111-P) est cultivée par le demandeur sur sa totalité (foin et céréales) et ce, depuis vingt ans ;

**Considérant qu'**aucun bâtiment n'est érigé sur la partie visée par la demande ;

**Considérant** que la partie visée par la demande est bornée au nord par une résidence et des bâtiments et au sud par une érablière, propriété des présents propriétaires (lot 106-P, 111-P), madame Michèle Roy et messieurs Jean-Yves Roy et Jacques André Roy. À l'est par une partie du lot 97 (97-P) appartenant au demandeur et à l'ouest par les subdivisions du lot original 115 (115-1, 115-2, 115-6, 115-8, 115-9, 115-10, 115-11, 115-12, 115-13, 115-14, 115-16, 115-17, 115-18, 115-19, 115-20, 115-21, 115-23, 115-24, 115-25, 115-26, 115-27, 115-28) et une partie du lot 115 non-subdivisé (115 n.s.) propriété de monsieur Jacques Gauthier et de ses associés. Au sud-ouest par une partie du lot 115 (115-P) propriété de monsieur Jean Vézina.

**Considérant qu'**un plan des lieux, préparé par monsieur Roch Lefrançois, arpenteur-géomètre, afin d'identifier la partie visée est joint à la demande ;

**Considérant que** l'industrie agricole est le principal moteur économique de notre municipalité ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Denis Boulanger**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser le lotissement d'une partie du lot 106, 111 (106-P, 111-P) afin de permettre au demandeur d'acquérir toute la partie cultivable de ce lot, qui est contiguë à une partie du lot 97 (97-P) propriété du demandeur et qui est cultivée par ce dernier depuis vingt ans.

**Adopté.**

Madame Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny a fait parvenir des « sacs écologiques » faits et conçus entièrement dans la région de Montmagny pour vendre dans notre municipalité. Cette initiative de la MRC de Montmagny a pour but de mettre en place des moyens pour réduire le plus possible la quantité de déchets dans l'atteinte des objectifs du Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR).

Madame Lisette V. Painchaud, présidente du Comité 175<sup>e</sup> Isle-aux-Grues et son Archipel a transmis une lettre de remerciement pour la disponibilité et l'appui lors de la fin de semaine du 175<sup>e</sup> anniversaire et joint un chèque au montant de 1 000 \$ en guise de remboursement de l'avance de fonds fournie par la Municipalité.

Monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, nous informe qu'une aide financière de 5 000 \$ a été recommandée à la ministre déléguée aux

Transports, madame Julie Boulet, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

**06-08-04**     **Amélioration des chemins de la Batture, de la Volière et du Roi**

**Considérant** que des travaux sont requis pour l'amélioration des chemins de la Batture, de la Volière et du Roi ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Michel Rousseau**

**Et unanimement résolu**

**Que** le Conseil de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 5 000 \$ et joint à la demande une copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la Municipalité.

**Adopté.**

Monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet accuse réception de notre demande d'aide pour le transport aérien complémentaire au service du traversier pour la saison estivale.

**06-08-05**     **Don pour la Société Canadienne du Cancer**

**Considérant que** madame Hélène Painchaud a adressé une demande de don pour l'activité de financement de la Société Canadienne du Cancer «*Prison ou Caution*» ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde un don de 50 \$ pour l'activité de financement de la Société Canadienne du Cancer «*Prison ou Caution*».

**Adopté.**

**06-08-06**     **Renouvellement de la Politique nationale de la ruralité**

**Considérant** l'importance de la *Politique nationale de la ruralité* dans la vie économique, sociale et communautaire de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues ;

**Considérant** l'immense succès connu par le Pacte rural en vigueur depuis cinq ans sur notre territoire, qui s'est notamment traduit par trois projets mobilisateurs ayant engagé plusieurs citoyens ;

**Considérant** la nature structurante des projets mis en place et la mobilisation qu'ils ont générée à la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues ;

**Considérant** l'engagement des intervenants locaux dans la préparation d'un nouveau pacte rural et l'impact positif anticipé sur l'environnement, la participation citoyenne, l'économie et l'emploi, le transport, etc. ;

**Considérant que** de nombreux autres projets sont déjà proposés et en attente de réalisation ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et il est résolu dans le cadre du renouvellement de la *Politique nationale de la ruralité* :**

**Que** le gouvernement du Québec **reconnaisse pleinement le droit** de celles et de ceux qui ont choisi de vivre en milieu rural dans de petites communautés et de reconnaître la nécessité, notamment face au défi démographique, de les soutenir dans l'exercice de cette liberté de choix ;

**Que** le gouvernement **s'engage résolument dans la modulation** des programmes, seul véritable moyen d'offrir des services essentiels à la survie des communautés rurales ;

**Que** le gouvernement **revoie à la hausse le nombre d'agents ruraux** qui sont jugés essentiels pour le maintien et la continuité du développement rural, et qu'il **renforce leur formation** ;

**Que** le gouvernement renouvelle la *Politique nationale de la ruralité* qui a rendu possibles les pactes ruraux et **bonifie les budgets** qui y sont consacrés ;

**Que** le gouvernement prenne le virage d'une **décentralisation démocratique**, efficace et assortie des moyens requis.

**Adopté.**

Monsieur Gaston Laberge, a.-g. du service de l'analyse en rénovation pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, accuse réception des commentaires de la Municipalité relatifs aux travaux de rénovation cadastrale.

Madame Marie-France Dubuisson, attachée politique, accuse réception au nom du premier ministre, monsieur Jean Charest, de la copie de la résolution portant le numéro 06-06-05, relativement à la réforme du mode de scrutin.

Le règlement No 2006-45 – règlement modifiant le règlement No 2006-42 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Montmagny est déposé.

## **05. Présentation et adoption des comptes**

**06-08-07**

### **Présentation et adoption des comptes**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que les comptes suivants soient payés :**

# 6850 Société canadienne des postes	frais postaux	16,42
--------------------------------------	---------------	-------

# 6851	Commission scolaire de la Côte-du-Sud taxes scolaires	27,49
# 6852	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues billets <i>Passeport</i> pour l'activité tenue lors du Conseil des maires	119,00
# 6853	Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6854	Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6855	Robert Vézina salaire	255,93
# 6856	Denise Vézina entretien ménager	167,77
# 6857	Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues Télus	234,53
# 6858	Air Montmagny transport	297,47
# 6859	Alex Coulombe Ltée fournitures pour distributrice de boisson gazeuse	44,05
# 6860	Simon Roy voirie	310,00
# 6861	Jacques Thibault ( Pierreville) vérification annuelle du camion incendie	287,56
# 6862	Microplus Dumoulin Montmagny équipements informatiques	131,04
# 6863	Spécialité de Moteurs de Berthier Inc. entretien général	45,56
# 6864	chèque annulé	0,00
# 6865	Laboratoire de l'Environnement LCQ Inc. analyses d'eau	27,35
# 6866	Raymond Chabot Grant Thornton services professionnels	1 188,21
# 6867	Régie de l'Anse-à-Gilles enfouissement des ordures ménagères	544,80
# 6868	Martin Mercier Inc. entretien du chemin de la Batture	820,44
# 6869	Les Concassés du Cap Inc.	989,23
# 6870	Noël Gagné guide pour une visite à l'Isle-aux-Oies (Conseil des maires)	50,00
# 6871	Comité du 175 <sup>e</sup> Isle-aux-Grues frais de représentation	90,00
# 6872	Jacques & Raynald Morin collecte des déchets	427,31
# 6873	Le Grenier de l'Isle frais de représentation	16,00
# 6874	S.C.A. de l'Isle-aux-Grues frais de représentation	80,72
# 6875	Jacques André Roy frais (111,65) remb. d'achats (719,11)	830,76
# 6876	Réal Roy ajustement pour le prix du carburant	345,65
# 6877	Dany Vézina travaux de peinture au 233, chemin du Roi	950,00
# 6878	Florian Lebel travaux de peinture au 233, chemin du Roi	273,00
# 6879	S.C.A. de Montmagny entretien général	1 518,04
# 6880	Épicerie Michel Gagné entretien général	275,72
# 6881	Autobus Montmagny Inc. transport (Conseil des maires)	247,72
# 6882	Hélène Painchaud remboursement d'achats	51,45
# 6883	Lavery, DeBilly services professionnels	1 733,22
# 6884	CARRA régime de retraite des élus	953,21
# 6885	Société canadienne des postes frais postaux	8,21
# 6886	Société canadienne du cancer don	50,00
# 6887	Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6888	Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6889	Robert Vézina salaire	255,93
# 6890	Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6891	Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6892	Robert Vézina salaire	255,93
# 6893	Joël Bernier maintenance sur les passerelles d'embarquement	200,00
# 6894	Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6895	Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6896	Robert Vézina salaire	255,93
# 6897	Société canadienne des postes frais postaux	8,38
# 6898	Jacques André Roy salaire du maire	238,51

**Adopté.**

## **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 16 886,54 \$.

\_\_\_\_\_  
Hélène Painchaud

## **06. Maintenance sur les passerelles d'embarquement**

### **06-08-08 Maintenance sur les passerelles d'embarquement**

**Considérant que** la Société des traversiers du Québec disposait d'une personne responsable afin d'assurer la maintenance des passerelles d'embarquement ;

**Considérant que** suite à la signature d'une entente avec la Société des traversiers du Québec, les passerelles sont désormais sous responsabilité municipale ;

**Considérant que** monsieur Jacques André Roy, maire a été autorisé à négocier pour et au nom de la Municipalité l'embauche d'un(e) préposé(e) pour la maintenance pour les passerelles d'embarquement.

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que** monsieur Joël Bernier soit embauché pour effectuer la maintenance sur les passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues et ce, pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2006 pour un montant mensuel de 100 \$.

**Adopté.**

## **07. Vente du camion de pompiers**

### **06-08-09 Vente du camion de pompiers**

**Considérant que** monsieur Patrice Painchaud a reçu un acheteur potentiel pour acquérir le camion-incendie Chevrolet 1600, de l'année 1956 ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par madame Nancy Guichard**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues mandate monsieur Patrice Painchaud pour négocier avec de potentiels acheteurs la vente du camion-incendie Chevrolet 1600, de l'année 1956.

**Que** monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette vente.

**Adopté.**

## **08. Finances municipales**

Une copie des engagements budgétaires ainsi qu'une autre des états financiers provisoires en date du 31 juillet 2006 sont remises aux conseillers.

Monsieur Christian Vinet, responsable des finances municipales, dresse un bilan positif des états financiers de la Municipalité au 31 juillet 2006.

## **09. Comité d'implantation du Grue-Des-Iles**

Monsieur le maire indique que des négociations sont présentement en cours pour la gestion du Grues-des-Iles et démontre l'importance pour la municipalité de former un comité composé en plus de membres du Conseil, de différents intervenants du milieu et ce, dans le but d'assurer le suivi du dossier.

### **06-08-10 Comité d'implantation du N.M. Grue-des-Iles**

**Considérant que** des négociations sont présentement en cours entre la Société des traversiers du Québec et la Municipalité pour la gestion du service du traversier N. M. Grues-des-Iles ;

**Considérant qu'**un comité composé en plus de membres du Conseil, de différents intervenants du milieu assurera le suivi du dossier d'implantation du N.M. Grue-des-Iles ;

**En conséquence;**

**Il est proposé par monsieur Gaston Robin**

**Appuyé par madame Nancy Guichard**

**Et unanimement résolu**

**Que** le Comité pour l'implantation du N. M. Grue-de-Iles soit composé comme suit :

M. Jacques André Roy, maire  
M. Denis Boulanger, conseiller, responsable du dossier du transport  
M. Christian Vinet, conseiller, responsable du dossier des finances  
Capt. Georges Côté, personne ressource  
M. Jean-Claude Lavoie, ingénieur à bord du Grue-des-Iles  
Mme Hélène Painchaud, secrétaire

À ces personnes, s'ajoutera le futur capitaine du N.M. Grue-des-Iles.

**Que** le Comité d'implantation du N.M. Grue-des-Iles soit effectif jusqu'au 31 décembre 2006 et soit renouvelable au début de chaque année financière.

**Adopté.**

Monsieur le maire mentionne qu'il avait reçu le mandat de la Société des traversiers du Québec pour trouver une ressource pour la gestion des périodes d'attente au quai de Montmagny et que, c'est madame Micheline Vézina qui assure le service de billetterie pour les bicyclettes au quai de Montmagny. Madame Vézina est employée par Navigation Lavoie Inc.

## **10. Fermeture de sections de chemins**

### **06-08-11 Fermeture de sections de chemins**

**Considérant que** plusieurs propriétaires ont adressé une demande concernant l'acquisition de sections de chemins qui sont contiguës à leur propriété :

**Considérant qu'**il est décrété par le règlement portant le numéro 2006-01-92, la fermeture à la circulation et l'abolition comme chemin public ouvert à la circulation de ces sections de chemins ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud**

**Appuyé par monsieur Michel Rousseau**

**Et unanimement résolu**

**Que** les parcelles de terrain qui font l'objet des demandes adressées à la Municipalité par les propriétaires soient cédées à titre gratuit. Les frais afférents à ces transactions seront assumés par les demandeurs.

**Que** monsieur Jacques André Roy, maire, et madame Hélène Painchaud, directrice générale, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à ces transactions.

**Adopté.**

## **11. Activités du maire**

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

- Conseil des maires de la MRC de Montmagny tenu à l'Isle-aux-Grues.
- Visite des maires de la MRC de Montmagny de l'usine Conporec à Sorel-Tracy pour le traitement des matières résiduelles.
- Rencontre avec des représentants de la Société des traversiers du Québec.
- Rencontre avec les membres du Conseil sur l'état des négociations avec la Société des traversiers du Québec.
- Première rencontre du Comité provisoire d'implantation du Grue-des-Iles.
- Réunions du Conseil d'administration de la Corporation de pour la mise-en-valeur de Grosse-Ile.

## **12. Varia**

### **a) Chemin de la Batture**

Monsieur le maire souligne l'excellent travail effectué sur le chemin de la Batture par monsieur Gustave Painchaud.

### **b) Travaux de peinture au 233, chemin du Roi**

Monsieur le maire souligne le travail de plusieurs bénévoles qui ont participé aux travaux de peinture effectués au 233, chemin du Roi. Ces derniers ont cumulé 68 heures de bénévolat. Le Café aux Quatre vents a contribué en offrant les repas pour les bénévoles.

### **c) Débarcadère au quai de l'Isle-aux-Grues**

Monsieur le maire indique que selon les directives de la Société des traversiers du Québec, aucun piéton ne doit circuler sur le débarcadère lorsqu'un véhicule

y circule. Navigation Lavoie Inc. transmettra à la population un communiqué à cet effet.

#### **d) Stationnement du Centre de la Volière**

Monsieur le maire mentionne que le Comité des Fêtes du 175<sup>e</sup> Isle-aux-Grues et son Archipel défraiera le coût de la réparation des trous du stationnement du Centre de la Volière causés par les ancrages de la tente érigée pour la tenue des festivités.

#### **e) Plate-forme d'observation**

**06-08-12**

#### **Emplacement de la plate-forme d'observation**

**Considérant que** les négociations entre madame Hermance Vézina et la Municipalité dans le but d'acquérir la parcelle de terrain où est érigée la plate-forme d'observation ont échoué ;

**Considérant que** dans une lettre en date du 1<sup>er</sup> août 2006, Me Annie Pelletier, avocate, représentant madame Hermance Vézina, indique qu'elle a reçu instructions de sa cliente de répondre comme suit à notre lettre du 3 juillet dernier dans laquelle nous confirmions l'acceptation de l'offre verbale transmise par Me Pelletier et dont nous citons : « Considérant que la présence de la tour d'observation sur sa propriété lui a causé et lui cause toujours des dommages, elle demande que celle-ci soit enlevée au plus tard le 15 août prochain, à défaut de quoi des procédures judiciaires seront intentées sans autre avis ni délai. »

**Considérant que** la plate-forme d'observation est un projet collectif et que la Municipalité n'est pas disposée à la démolir ;

**Considérant** par ailleurs la nécessité d'élargir l'emprise du chemin de la Volière à la hauteur, ou dans les environs du C.L.S.C., et ce, à même une autre partie de la propriété de Mme Vézina ;

**Considérant** par surcroît la nécessité de faire localiser l'emprise du chemin de la Volière sur toute sa longueur de façon à pouvoir utiliser dans l'avenir toute la superficie de ce chemin ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Denis Boulanger**

**Appuyé par monsieur Michel Rousseau**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues entame des procédures dans le but d'exproprier tant la partie de terrain où est érigée la plate-forme d'observation que le terrain nécessaire à l'élargissement de l'emprise du chemin dans les environs du C.L.S.C. de façon à ce que l'emprise du chemin à cet endroit ait une longueur minimale de 25 pieds comme cela est le cas pour le reste de l'emprise du chemin de la Volière ;

**Que** Me Daniel Bouchard de Lavery, de Billy soit mandaté pour procéder dans ce dossier ;

**Que** des travaux d'arpentage (description technique, bornage et piquetage) soient effectués à des fins d'expropriation du terrain où est érigée la plate-forme et du terrain nécessaire pour l'élargissement du chemin de la Volière jusqu'à 25 pieds, et ce, de l'intersection du chemin du Roi jusqu'aux environs du C.L.S.C. ;

**Que** l'évaluation de ces parties de terrain à exproprier soit effectuée par une firme professionnelle afin de déterminer leurs valeurs ;

**Que** des travaux de bornage et de piquetage de tout le chemin de la Volière soient réalisés ;

**Que** tous les coûts afférents aux travaux ici autorisés soient absorbés à même le Fonds de roulement constitué par le règlement portant le numéro 06-01-91 pour l'acquisition d'immobilisations.

**Adopté.**

#### **f) Responsable des Premiers répondants**

#### **06-08-13 Responsable du service des Premiers répondants**

**Considérant que** les effectifs des Premiers répondants sont restreints ;

**En conséquence;**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Que** madame Chantal Vézina soit nommée responsable des Premiers répondants en remplacement de madame Johanne Vézina.

**Adopté.**

#### **a) Accès au fleuve**

Monsieur le maire mentionne que les brise-lames ne seront pas installés cette année en raison de problèmes d'ancrages.

#### **b) Tournoi de balle**

#### **06-08-14 Achat pour le tournoi de balles 2006**

**Considérant qu'un** tournoi de balles est organisé pour les 12 et 13 août prochain ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par madame Nancy Guichard**

**Et unanimement résolu**

**Que** la Municipalité défraie le coût d'achat d'une caisse de balles pour le tournoi de balles 2006.

**Adopté.**

#### **13. Période de questions**

#### **14. Levée de la séance**

#### **06-08-15 Levée de la séance**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Patrice Painchaud**

**Et unanimement résolu**

**Que** la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22h05, l'ordre du jour étant épuisé.

**Adopté.**

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.